

Le portfolio permet de valoriser les compétences des doctorants. Ce document, obligatoire selon l'art. 15. de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation doctorale, synthétise toutes les activités du doctorant durant sa formation, incluant enseignement, diffusion de la culture et valorise les compétences qu'il a développées pendant la préparation du doctorat.

Chaque doctorant devra inscrire sur ce formulaire, et au fur et à mesure, l'ensemble des activités suivies au cours de l'année. En fin d'année, ce formulaire sera vérifié par le directeur de thèse. A la fin du cycle d'étude doctorale. Le portfolio sera obligatoirement validé par le directeur de l'ED avant le début de la procédure de dépôt de thèse.

Nom – Prénom : _____

Titre de la Thèse : _____

Directeur/rice de Recherche : _____

1) FORMATION ADMINISTRATIVE (1 module obligatoire requis)	
<ul style="list-style-type: none">- La demie journée de rentrée de l'école doctorale- La demie journée de fin de cursus- Règlement intérieur- Comité de suivi	
2) FORMATION A L'ETHIQUE (1 module obligatoire requis)	
<ul style="list-style-type: none">- Conférences sur l'éthique scientifique dispensées par le département formation et carrière de Sorbonne Universités- Présentation dans un atelier de l'ED Formation à l'intégrité scientifique	

3) FORMATION SCIENTIFIQUE (8 modules requis)	
<ul style="list-style-type: none"> - Colloque interdisciplinaire de l'ED (module obligatoire) - Journée d'étude de 1^{ère} année au sein l'équipe de rattachement (module obligatoire) - Journée d'étude de 2^{ème} année au sein de l'équipe de rattachement (module obligatoire) - Journée d'étude de 3^{ème} année au sein de l'équipe de rattachement (module obligatoire) - Participation à un colloque interdisciplinaire - Participation à une journée d'étude avec communication - Suivi de séminaire organisé par les équipes de recherche ou par un autre établissement - Présentation dans un séminaire d'équipe - Organisation d'une initiative scientifique (colloques, séminaires, tables rondes, workshop) 	
4) DIFFUSION ET VALORISATION DE LA RECHERCHE (3 modules requis)	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Travail de rédaction dans une revue scientifique</i> 	

<ul style="list-style-type: none"> - Communication scientifique (colloque, journée d'étude, ...) - Animation scientifique en milieu scolaire ou universitaire, articles de vulgarisation,... 	
5) FORMATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (3 modules requis)	
<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux ateliers insertion professionnelle de l'ED ou de l'université - Journée doctorales - Création d'entreprise - Activités d'enseignement - Intervention dans des institutions culturelles - Intervention dans des associations <p>Mandat électif</p>	
6) BILAN DE COMPETENCES (1 module requis)	
<p>Bilan établi avec la plateforme carrière de l'université</p>	
7) FORMATION AUX OUTILS DE LA RECHERCHE (1 module requis)	
<ul style="list-style-type: none"> - Formations scientifiques et professionnelles - Méthodologie et outils de thèse - Formation en langues vivantes ou mortes - Formation FLE pour les doctorants étrangers - Participation à une formation professionnalisante (informatique, recherche de terrain, métiers de l'enseignement,) 	